



HAL
open science

En attendant : un cas de pragmatocalisation.

Denis Vigier

► **To cite this version:**

Denis Vigier. En attendant : un cas de pragmatocalisation.. Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française, 2012, 1 (64), pp.143-160. halshs-00801535

HAL Id: halshs-00801535

<https://shs.hal.science/halshs-00801535v1>

Submitted on 4 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En attendant : un cas de pragmatocalisation

Denis Vigier, Université Lumière Lyon2 / UMR ICAR (CNRS, Univ. Lyon2, ENS Lyon, IFE)

Introduction

Dans cet article¹, nous nous proposons d'étudier le processus de pragmatocalisation (Dostie, 2004) dont le syntagme *en attendant* est le siège, processus dont l'évolution sémantique suit une chaîne bien identifiée qui va du temporel au concessif (*e.a.* Soutet 1990, Heine et Kuteva 2002, Marchello-Nizia 2006) et qu'illustrent en français des mots comme *maintenant* (Bertin 2001, de Mulder 2006) ou *cependant* (Marchello-Nizia 2007) par exemple.

Quand ce processus a-t-il commencé à l'écrit? Comment est-on passé de la valeur temporelle du syntagme à sa valeur concessive? Quel rôle le sens de l'attente a-t-il pu jouer dans ce passage? Peut-on établir un lien entre ce processus et la place occupée par le syntagme dans la phrase? ...

En vue de répondre à ces questions (et à d'autres qui surgiront en cours de route), nous proposerons d'abord un classement des emplois de *en attendant* en français du XX^e siècle, en recourant à des critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Puis, après nous être penché sur la question du figement, nous présenterons les résultats quantitatifs d'une étude menée sur un corpus de 400 occurrences prélevées sur Frantext (période du XVII^e au XX^e siècle). Nous achèverons notre analyse par une approche *quadriphasée* (Heine 2002, Marchello-Nizia 2006) du processus de pragmatocalisation dont *en attendant* est le siège.

1. « En attendant » : ses emplois en français contemporain

Soient les énoncés suivants :

- (1) *Les élèves échangent des clins d'oeil **en attendant** le prochain tic du maître.*
- (2) *Ce puits auprès duquel se rassemblent les troupeaux **en attendant** patiemment qu'il s'ouvre pour qu'ils y puisent la vie. (P. Claudel, Un poète regarde la Croix)*
- (3) *C'est la première fois de ma vie que je travaille en sachant pourquoi, et non **en attendant** patiemment de crever. (J. de Romilly, Les œufs de Pâques)*
- (4) *J'ai pris froid **en attendant** sous la pluie.*

¹ Je remercie A. Le Draoulec, B. Fagard, S. Prévost et S. Rémi-Giraud pour leurs commentaires, suggestions et remarques. Les erreurs sont miennes.

- (5) *Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. **En attendant**, tu resteras chez nous et demain on ira à l'hôpital.* (F. Seguin, *L'Arme à gauche*, 1990)
- (6) *Certains déclarent que New-York n'a rien d'original. **En attendant**, il y a une architecture, des manières, une conception de la vie new-yorkaises et le monde en est bouleversé.* (P. Morand, *New-York*, 1930)

Comme on va le voir, les énoncés (1) à (4) se distinguent des énoncés (5)(6) suivant des critères de figement d'une part, de fonction syntaxique occupée par le syntagme *en attendant* (pourvu de ses éventuels compléments) d'autre part.

1.1. Figement de *en attendant*

Soient les tests ² :

* Test 1 : peut-on modifier *en attendant* par un adverbe assurant une fonction syntaxique d'*ajout* (par ex. *tranquillement, longtemps, ...*)? Une réponse affirmative³ à ce test plaide contre le figement : elle met en effet en lumière qu'on a affaire à une forme verbale non figée car modifiable par un adverbe.

* Test 2 : Peut-on identifier une coréférence entre un verbe tensé (normativement, le verbe recteur) et le contrôleur de la forme *en V-ant* ? Une réponse affirmative à ce test plaide contre le figement : la possibilité d'identifier un contrôleur manifeste que *attendant* est interprété comme un *procès*.

* Test 3 : existe-t-il une forme d'opacité sémantique dans l'emploi de *en attendant* au sein de l'énoncé ? Une réponse affirmative à ce test plaide pour le figement car elle met en lumière le caractère non-compositionnel du syntagme.

L'application de ces tests aux énoncés (1) à (6) donne les résultats suivants :

Enoncés	Test 1	Test 2	Test 3
(1) <i>Les élèves échangent des clins d'oeil en attendant le prochain tic du maître</i>	+	+	-

² On pourrait montrer aussi au moyen des mêmes tests que la séquence *en attendant que/de* peut être le siège d'un figement. Certains dictionnaires (par ex. le *Grand Robert de la langue française* (2001)) parlent alors de « locution ». Nous n'examinerons pas ce point dans cet article, où nous n'étudions pas ce type de séquence. On se reportera *e.a.* à Halmoy (ibid : 79), Wilmet (1998, § 677: 558).

³ Matérialisée par un « + » dans le tableau ci-dessous.

(2) <i>Ce puits auprès duquel se rassemblent les troupeaux en attendant patiemment qu'il s'ouvre</i>	+	+	-
(3) <i>C'est la première fois de ma vie que je travaille en sachant pourquoi, et non en attendant patiemment de crever.</i>	+	+	-
(4) <i>J'ai pris froid en attendant sous la pluie</i>	+	+	-
(5) <i>Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. En attendant, tu resteras chez nous et demain on ira à l'hôpital.</i>	-	-	-
(6) <i>Certains déclarent que New-York n' a rien d' original. En attendant, il y a une architecture, des manières, une conception de la vie new-yorkaises et le monde en est bouleversé.</i>	-	-	+

A l'inverse de (1) à (4) où *en attendant* s'analyse comme une forme gérondive non figée dotée d'un complément argumental [(1) à (3)] ou d'un ajout adverbial (4), le syntagme apparaît figé dans (5) et plus figé⁴ encore dans (6).

1.2. *En attendant*, adverbial de phrase conjonctif

Dans les énoncés (5)(6), le syntagme *en attendant* s'analyse comme un adverbial de phrase conjonctif. Il vérifie en effet les deux propriétés suivantes (Molinier et Levrier, 2000 : 44-46) :

1/ Il peut figurer en tête de phrase négative (test α) et n'est pas focalisable au moyen de la construction *c'est ... que* (test β).

(5 α) *Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. **En attendant**, tu ne resteras pas chez nous.*

(5 β) *Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. *C'est en attendant que tu resteras chez nous.*

(6 α) *Certains déclarent que New-York n' a rien d' original. **En attendant**, il n'y a pas d'architecture, de manières, de conception de la vie new-yorkaises⁵.*

(6 β) *Certains déclarent que New-York n' a rien d' original. *C'est en attendant qu'il y a une architecture, des manières, une conception de la vie new-yorkaises.*

⁴ Le figement est une notion nécessairement scalaire : *e.a.* Lamiroy (2010 : 13-15 et *passim*)

⁵ Quoi qu'étrange – du fait de la relation concessive qu'exprime *en attendant* – la phrase demeure correcte.

En revanche, dans (1) à (4), le gérondif est focalisable, signe qu'il entretient un rapport syntaxique avec le Groupe Verbal qu'il modifie comme ajout⁶.

- (1β) *C'est en attendant le prochain tic du maître que les élèves échangent des clins d'oeil.*
 (2β) *C'est en attendant patiemment qu'il s'ouvre pour qu'ils y puisent la vie que les troupeaux se rassemblent auprès de ce puits.*
 (3β) *C'est en attendant patiemment de crever que je travaille.*
 (4β) *C'est en attendant sous la pluie que j'ai pris froid.*

2/ Comme il sera montré *infra*, *en attendant* adverbial de phrase est *inapte à figurer dans l'énoncé initial d'un discours* (Molinier et Levrier, *ibid*, 55), et cela quelle que soit sa valeur sémantique. Plus précisément, *son interprétation nécessite l'existence et la prise en compte d'un énoncé ou d'énoncés antérieurs (ibid)*, explicites ou implicites. C'est donc un conjonctif.

Seul l'adverbial de phrase conjonctif *en attendant* retiendra désormais notre attention. Il constitue en effet le résultat d'un processus de grammaticalisation (Halmoy, 2003 : 77) qu'on peut définir comme la transformation d'un lexème en mot grammatical ou celle d'un élément grammatical en un élément plus grammatical (Kurylowicz, 1965 : 52)⁷.

Comme Halmoy tout d'abord (*ibid* : 63), nous considérons que le gérondif est lui-même le résultat d'un processus de grammaticalisation⁸. Le passage de *en attendant* dans la catégorie des conjonctifs constitue donc *un second niveau de grammaticalisation* (Halmoy, *ibid* : 77). Sur le plan syntaxique, on observe en effet un double processus de décatégorisation (perte des marqueurs de catégorialité : Hopper et Thompson 1984) et de recatégorisation. La forme gérondive *en attendant*⁹ perd sa capacité à sous-catégoriser des compléments de même que toute possibilité de flexion. Sa recatégorisation en adverbial de phrase la conduit à enrichir un paradigme déjà existant¹⁰. Sur le plan sémantique, le passage dans la catégorie des conjonctifs permet à *en attendant* de connaître une « hausse dans l'abstraction » (Prévost, 2006), très évidente dans le processus de

⁶ Le gérondif peut être aussi incident à un adverbial (*à gauche en regardant la mer*) ou à un SN (*l'anglais en s'amusant*). Cf. Halmoy (2003 : 72-76). Dans tous ces cas, il s'agit aussi d'un modifieur.

⁷ *Grammaticalization consists in the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status.*

⁸ Voir aussi Kleiber (2007 : 107).

⁹ Sans pouvoir ici développer ce point, on peut analyser (*e.a.* Creissels, 2006 : 226-227 ; Haspelmath, 1999 : 111) le gérondif en français contemporain comme un « converbe », i.e. une forme verbale non finie spécialisée dans la subordination à fonction adverbiale. « *The converb is best defined as 'a non-finite verb form whose main function is to mark adverbial subordination'* » (Haspelmath, *ibid*).

¹⁰ On pourrait faire observer que le figement de *en attendant que/de* signale aussi un processus de grammaticalisation puisque l'on passe de la forme gérondive du verbe à la catégorie plus grammaticale des locutions (respectivement conjonctive et prépositive). Telle est l'analyse de Halmoy (*ibid*) que nous partageons. Mais seul *en attendant* conjonctif a subi ensuite un processus de *pragmaticalisation* (cf. *infra*).

pragmaticalisation que nous décrirons plus loin. Enfin, comme nous le montrerons aussi, *en attendant* adverbial de phrase connaît un accroissement très significatif de sa fréquence d'emploi à partir du XIX^e siècle, phénomène souvent associé à une grammaticalisation envisagée à son début (Marchello-Nizia, 2006 : 42).

Autrement dit, on se trouve face au *type 1* de grammaticalisation défini par Marchello-Nizia (*ibid* : 108) *qui n'apporte pas de bouleversement dans la grammaire puisqu'il ne fait qu'enrichir un paradigme déjà là*.

1.3. Valeurs sémantico-pragmatiques de *en attendant* adverbial de phrase

Nous proposons *infra* de distinguer trois valeurs sémantiques pour le conjonctif : une valeur temporelle et une valeur concessive – bien recensées par les dictionnaires de langue - et une valeur de « réorientation discursive ».

1.3.1. *En attendant* à valeur temporelle

Les gloses proposées dans (5')(7') mettent en lumière le sens temporel de *en attendant* dans (5)(7).

- (5) *Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. En attendant, tu resteras chez nous et demain on ira à l'hôpital.*
- (5') *Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. (D'ici à ce qu'elle s'en tire + (d'ici + jusque) là + pour l'instant), tu resteras chez nous et demain on ira à l'hôpital.*
- (7) *Si jamais te te maries, te seras bien contente de la trouver pour ta nuit de noce, la toilette-là. En attendant, te feras comme nous, te viendras te débarbouiller à la cuisine, sur la pierre à eau. (G. Chepfer, Saynètes, paysanneries, 1945)*
- (7') *Si jamais te te maries, te seras bien contente de la trouver pour ta nuit de noce, la toilette-là. (D'ici à ce que tu te maries + (d'ici + jusque) là + pour l'instant), te feras comme nous, te viendras te débarbouiller à la cuisine, sur la pierre à eau.*

Dans ces énoncés, l'adverbial de phrase *en attendant* fait systématiquement allusion (valeur anaphorique) à un événement (E₁) plus ou moins saillant en cotexte amont immédiat (le rétablissement de la grand-mère, les noces de la jeune fille), événement posé comme à venir. Plus précisément, il dénote un intervalle de temps non quantifiable mais borné à droite par E₁.

L'interprétation de cet adverbial nécessitant la prise en compte systématique d'un ou de plusieurs énoncés antérieurs, il possède bien le statut d'un conjonctif.

1.3.2. *En attendant* à valeur concessive

Voici trois illustrations de cette valeur :

- (6) *Certains déclarent que New-York n' a rien d' original_[P1]. **En attendant**, il y a une architecture, des manières, une conception de la vie new-yorkaises_[P2] et le monde en est bouleversé.* (P. Morand, *New-York*, 1930)
- (8) *Un réalisateur sulfureux_[P1] ? Peut-être _[P1]... **En attendant**, c'est un homme grand, distingué et souriant qui nous accueille et se prête avec entrain au jeu des interviews à la chaîne_[P2].* (Web)
- (9) - *Ce gâteau a été préparé en dépit du bon sens_[P1]*
 - *Il est délicieux, **en attendant** _[P2]*

Dans ces énoncés, on peut tirer de la connaissance de l'état de choses <A> dénoté par [P1] une conclusion <C> contradictoire avec l'état de choses exprimé par [P2]. Par conséquent, = non <C>. C'est là un schéma concessif classique dans lequel une règle d'inférence plus ou moins partagée est contredite (*e.a.* Adam, 1997 : 106, Morel 1996 : 19 et *passim*) .

De fait, dans (6), des *dirès* du locuteur L₁¹¹ dans [P1] on pourrait inférer la conclusion <C> que dans les *faits* il n' y a rien d'original à New-York, et cela en vertu de la maxime conversationnelle de qualité suivant laquelle toute contribution à l'échange doit proscrire ce que l'on croit faux et ce pour quoi les preuves font défaut (Grice, 1979 : 46 ; Neveu, 2004 : 84). Or les états de choses dénotés dans [P2] s'opposent à <C>. *En attendant* participe donc à un mouvement concessif d'ensemble en ceci qu'il permet à L₁ de signaler à son allocataire que l'état de chose dénoté dans [P2] entretient une relation de contradiction avec la conclusion <C> que l'on pourrait tirer de la connaissance de l'état de chose <A> dénoté dans [P1]. Le même raisonnement vaut pour (8) : des *dirès* de L₁ dans [P1], le lecteur pourrait tirer la conclusion <C> suivant laquelle le réalisateur en question est de constitution débile et d'un abord désagréable. La règle d'inférence menant du contenu de [P1] à <C> serait approximativement celle-ci: les personnes « sulfureuses » sont en

¹¹ Nous désignons par « L₁ » le locuteur qui prend en charge l'instruction délivrée par le conjonctif ainsi que le p.dv exprimé dans [P2].

général mal habillées, possèdent une mauvaise hygiène de vie et mettent leurs interlocuteurs mal à l'aise. Or l'état de choses exprimé par [P2] est contradictoire par rapport à <C>. (9) enfin est aussi nettement concessif et mobilise pour règle d'inférence l'idée suivant laquelle *habituellement, quand on mélange des ingrédients en dépit du bon sens, le résultat n'est pas savoureux*.

On le constate par ailleurs aisément, l'interprétation concessive de *en attendant* nécessite la prise en compte d'un énoncé ou de plusieurs énoncés situés en amont : il s'agit donc bien d'un conjonctif.

1.3.3. *En attendant* à valeur de « réorientation discursive »

Une autre valeur de *en attendant* peut être illustrée par ces trois exemples :

(10) *Que les savants laïques soient, en général, plus forts que les religieux, cela paraît incontestable; mais il n'en est pas moins acquis qu'en tenant compte de l'état de la science, à chaque époque, eux aussi, sont, à n'en pas douter, fort inférieurs aux érudits qui fréquentèrent l'abbaye de Saint-Germain Des Prés, au dix-septième siècle ; soyons donc modestes et indulgents... **En attendant**, avec ma manie de soliloquer à bâtons rompus, je vais finir par manquer l'office, fit-il, en pénétrant dans Saint-Bénigne. (J.-K. Huysmans, *L'Oblat*, 1903)*

(11) - *A propos, dit soudain Zef, vous savez que Dominck est parti ?*

- *Mobilisé ?*

- *T'es fou. Je crois qu'il s'est tiré. Tu sais les idées qu'il avait.*

Julien le regarda un instant et demanda :

- *Il aurait déserté ?*

Zef réfléchit avant de répondre.

- *Il avait dix-neuf ans, on ne peut pas dire qu'il ait déserté, il n'avait pas encore fait de service. Seulement, (...) il prétendait que la Russie veut rouler Hitler et utiliser sa force contre les pays capitalistes. Moi, tu sais, tout ça, je m'en balance. La guerre, je ne crois pas que ce soit si compliqué que ça. On se fout sur la gueule un bon coup et après, c'est fini.*

Il fit un geste de la main comme pour lancer quelque chose par-dessus son épaule.

- *Moi aussi, dit Julien, je m'en balance. La politique, c'est toujours de la merde.*

- ***En attendant**, fit Zef, si Dominck refuse de partir à l'armée, c'est un beau dégueulasse.*

(B. Clavel, *La Maison des autres*, 1962)

- (12) - *Allô ? J'ai une grande nouvelle à t'annoncer, claironne la voix joyeuse de Petite Chérie. Vous vous méfiez. Encore un pépin ?*
 - *Moi aussi. Ton Thomas est là, chuchotez-vous.*
 - *Qui ?*
 - *Tho-mas ! Tu ne te rappelles pas ? Tu lui as écrit, avec ton sang, que tu l'aimerais toujours!*
 - *Qu'est-ce qu'il fout à la maison ?*
 - *Il pleure.*
 - *Il fait chier ! dit élégamment votre fille.*
 - *Ne parle pas si vulgairement. **En attendant**, c'est moi qui l'ai sur les bras. Il veut se suicider si tu le quittes.*
 - *Eh bien qu'il le fasse !*
 (N. de Buron, *Chéri, tu m'écoutes? Alors répète ce que je viens de dire...*, 1998)

Dans tous les cas, le recours à *en attendant* permet à L_1 de revenir à une situation qui fait problème dans son actualité, à une situation *en attente* de résolution. Imminence de l'office qui réclame sa présence (10), attitude blâmable de Domink sur laquelle Zef tient à revenir (11), problème irrésolu pour le père qui passe outre la mauvaise humeur de sa fille (12). Tous ces emplois de *en attendant*, qui ne peuvent évidemment pas être ramenés à un schéma concessif, mettent en jeu une même instruction sémantico-pragmatique que nous proposons d'explicitier comme suit :

En recourant au conjonctif en attendant, L_1 stipule

- i) *que les $pdv_{i,j,k,\dots}$ introduits en aval du conjonctif apparaissent à ses yeux*
 - *comme au moins aussi - voire plus - dignes d'intérêt que les pdv exprimés en amont du conjonctif*
 - *et comme « attendant » d'être formulés ;*
- ii) *que quelle que soit la pertinence du ou des états de choses exprimés par les $pdv_{a,b,c,\dots}$ formulés en amont du conjonctif (pdv que L_1 peut ou non prendre en charge), ces pdv n'interfèrent en rien sur les $pdv_{i,j,k,\dots}$ introduits en aval (que L_1 prend en charge);*

Cette introduction des pdv_{i,j,k...} a pour résultat de réorienter l'activité discursive (monologale ou dialogale) en cours.

La notion de *non-interférence* cherche à rendre compte du phénomène de « rupture » qu'opère *en attendant* par rapport au discours tenu en amont et qui s'exerce en particulier sur le topique¹² de discours comme dans (10)(11). Mais cette *non-interférence* peut aussi se manifester différemment. Ainsi dans (12) : aux paroles du père (*Ton Thomas est là, ...*) destinées à présenter le problème auquel il est confronté s'associe une valeur illocutoire indirecte claire : enjoindre à sa fille d'intervenir auprès de son ex-petit ami. Or la réponse crue de celle-ci manifeste un effet perlocutoire qui n'était pas visé. Cet échec pragmatique *n'interfère* cependant pas sur le discours du père qui revient aussitôt à la charge.

Dans tous les cas, on observera par ailleurs que *en attendant* de réorientation discursive nécessite la prise en compte d'un ou de plusieurs pdv exprimés dans un énoncé ou des énoncés antérieurs. C'est donc un conjonctif.

On peut enfin vérifier aisément que sur le plan syntaxique *en attendant* constitue dans ce type d'emploi un adverbial de phrase. Pour le montrer, nous n'appliquerons les deux tests (α) et (β) qu'à l'énoncé (11)¹³ :

(11 α) *En attendant, fit Zef, si Dominck refuse de partir à l'armée, ce n'est pas un beau dégueulasse.*

(11 β) * *C'est en attendant que Dominck est un beau dégueulasse* (la suppression de l'incise, de l'hypothétique antéposée et de la mise en relief rend le test plus clair)

1.3.4. *En attendant* : valeur temporelle, concessive ou de réorientation discursive?

Dans de nombreux énoncés, il apparaît difficile de trancher entre sens temporel ou sens concessif de *en attendant*, ou encore entre sens temporel et sens de réorientation discursive. Pour des raisons de place, nous illustrerons ci-dessous le premier cas de figure seulement.

(13) *Ce serait sans doute un grand médecin, Desplat, un jour. **En attendant**, quand il n'était plus en blouse, il n'avait l'air de rien du tout.* (L. Aragon, *Les Beaux quartiers*, 1936)

¹² Au sens d'*aboutness*

¹³ Leur application à (10)(12) va de soi.

- (14) *Elle sera sûrement très « fast ¹⁴ », mais **en attendant** elle a une drôle de touche.* (M. Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918)

Dans (13) et (14), il est possible d'interpréter la valeur sémantique de *en attendant* dans un sens concessif : de l'état de choses <A> dénoté dans P1, on pourrait tirer la conclusion <C> selon laquelle, plus jeune, (*il + elle*) montrait déjà dans son attitude et toute sa personne les signes de ce qu'(*il + elle*) allait devenir. La règle d'inférence mobilisée se formulerait ainsi : « *Habituellement, quand on juge de quelqu'un qu'il sera (« fast » + un grand médecin) plus tard, son état présent entretient une certaine parenté avec cet état à venir* ». Or l'état de choses exprimé par P2 est contradictoire par rapport à <C>.

Mais il est aussi possible d'interpréter le conjonctif *en attendant* dans un sens temporel. L'état à venir de (*elle + Desplat*) évoqué par le locuteur peut en effet constituer un événement saillant E_i susceptible de constituer la borne finale d'un intervalle de temps configuré par *en attendant*. D'où la possibilité de faire commuter *en attendant* avec un adverbial temporel.

- (13a) *Ce serait sans doute un grand médecin, Desplat, un jour. (**D'ici à ce qu'il devienne un grand médecin + (d'ici + jusque) là + pour l'instant**), quand il n'était plus en blouse, il n'avait l'air de rien du tout.*
- (14a) *Elle sera sûrement très " fast ", mais (**d'ici à ce qu'elle le devienne + (d'ici + jusque) là + pour l'instant**) elle a une drôle de touche.*

Les deux interprétations (temporelle, concessive) coexistent sans s'exclure. On est face à ce que C. Fuchs (2008) nomme *une incertitude par glissement de sens* ou *plurivocité constitutive*, le conjonctif *en attendant* oscillant entre pôle « temporel » et pôle « pragmatique » sans se stabiliser dans un sens univoque.

Conclusion de la première partie

Si l'on considère la forme gérondive du verbe comme le résultat d'une première grammaticalisation, alors l'adverbial de phrase conjonctif *en attendant* est lui-même le résultat d'une seconde grammaticalisation. Il peut revêtir en emploi trois valeurs sémantiques : temporelle comme dans (5)(7), concessive comme dans ((6)(8)(9)), de réorientation discursive comme dans ((10) à (12)). Dans bon nombre d'énoncés, l'interprétation peut hésiter entre deux de ces valeurs :

¹⁴ Femme légère mais de manière chic.

valeur temporelle ou concessive, comme dans (13)(14) ? Valeur temporelle ou de réorientation discursive ? ¹⁵

Le développement de ces nouvelles valeurs concessive et de réorientation discursive implique à son tour que l'adverbial conjonctif *en attendant* a subi un processus de *pragmaticalisation*¹⁶. En effet, affranchi de sa dimension temporelle-référentielle initiale, il a acquis un sens pragmatique qui lui permet désormais d'articuler et de hiérarchiser des points de vue, de prendre en compte les présupposés de l'allocutaire et les inférences qu'il peut développer, etc. (Marchello-Nizia, 2007 : §7). Nous reviendrons en détail sur ce point dans la troisième partie.

2. Analyse quantitative d'un corpus annoté

Dans cette partie, nous proposons de présenter et de commenter des résultats quantitatifs obtenus sur un corpus de 400 énoncés relevant uniquement du genre « romans » et qui couvre la période du XVII^e siècle au XX^e siècle. A chaque siècle ont été associés 100 énoncés obtenus par échantillonnage aléatoire à partir d'une extraction de la séquence *en attendant* sur la base non catégorisée Frantext (1600 – 2000). Ces énoncés ont été annotés en recourant à des codes associés aux questions suivantes :

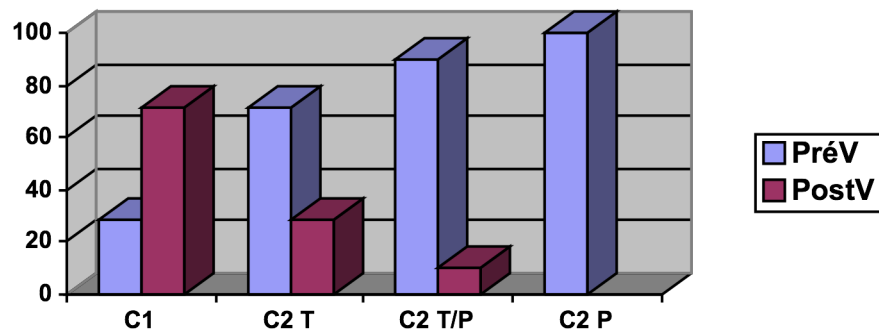
- *En attendant* est-il un adverbial de phrase (code [C2]) ou non (code [C1])?
- *En attendant* adverbial de phrase conjonctif possède-t-il une interprétation *temporelle* ([C2_T]) ? *pragmatique* (i.e. concessive ou de réorientation argumentative ([C2_P])) ? indécidable ([C2_{T/P}]) ?
- *En attendant* est-il placé en zone préverbale (code « PréV ») ou en zone intra/post-verbale (« PostV »)

Si l'on s'en tient d'abord au seul XX^e siècle, notre étude fait apparaître que dans 52 % des énoncés le syntagme *en attendant* assure une fonction d'adverbial conjonctif ([C2]). Sur cet ensemble, on dénombre 23 % d'emplois à valeur pragmatique ([C2_P]), 38% d'emplois à valeur temporelle ([C2_T]) et 39% d'emplois à valeur « indécidable » (temporelle ou pragmatique ([C2_{T/P}])). Enfin, si l'on examine la place occupée par le syntagme dans la phrase, on constate – comme l'illustre le diagramme ci-dessous – que *en attendant* adverbial conjonctif occupe préférentiellement la position préverbale ; il l'occupe même systématiquement lorsque son interprétation est concessive.

¹⁵ On n'exclura pas non plus des cas d'indécision entre valeur concessive ou de réorientation discursive, quoique nous n'en ayons pas identifié dans notre corpus.

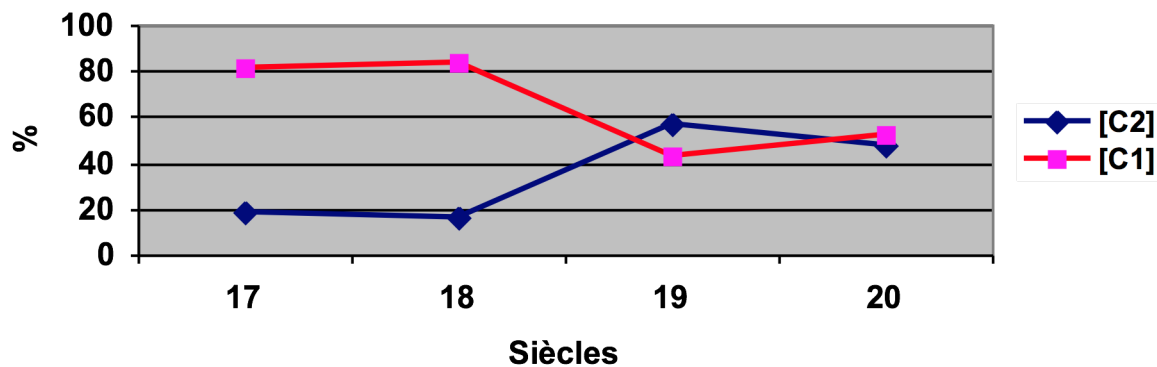
¹⁶ Cas particulier de *grammaticalisation* (Dostie, 2004 : 11).

Diagramme 1



Si l'on élargit la perspective à la période du XVII^e siècle au XX^e siècle, on observe une augmentation brusque et significative, au XIX^e siècle, des emplois de *en attendant* adverbial de phrase conjonctif, qui passe de 16 % des emplois totaux à 57%.

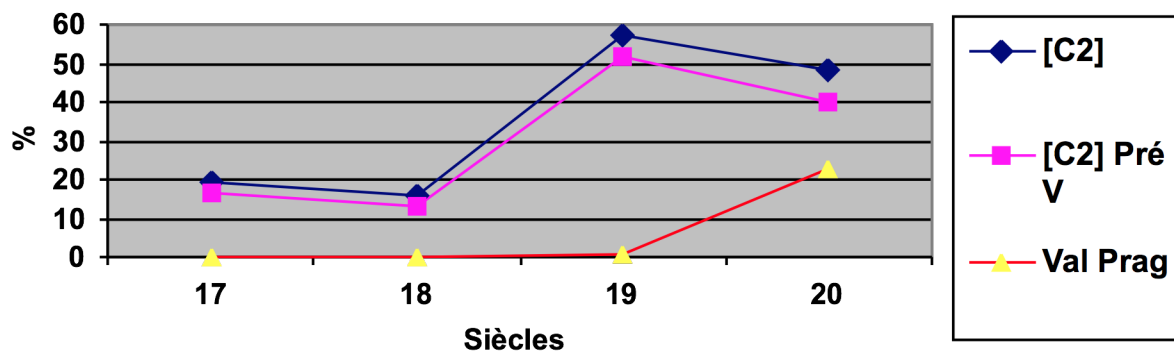
Graphique 1



Le dernier graphique propose enfin trois courbes :

- l'une, reprise du graphique précédent, donne pour chaque siècle le pourcentage d'emplois du syntagme *en attendant* en fonction d'adverbial conjonctif ;
- la deuxième (*[C2]PréV*) indique le pourcentage d'emplois où ce syntagme occupe une position préverbale.
- La troisième (*Val Prag*) indique le pourcentage d'emplois où le syntagme *en attendant* possède une valeur strictement pragmatique (i.e. ni temporelle ni « indécidable »)

Graphique 2



On observe que

- les emplois *strictement* pragmatiques sont d'apparition récente en français écrit littéraire (genre du roman) : 1% au XIX^e siècle, 23 % au XX^e siècle.
- dans l'immense majorité des cas, le syntagme *en attendant* adverbial conjonctif (« [C2] ») figure préférentiellement en place préverbale (« [C2] PréV »).

Cette nette préférence du conjonctif *en attendant* pour la place préverbale s'explique aisément : outre que sa portée sémantique s'exerce sur la totalité de la phrase, son *interprétation nécessite l'existence et la prise en compte d'un énoncé ou d'énoncés antérieurs* (Molinier et Levrier, *ibid* : 49). Ces deux aspects favorisent donc - sans la contraindre - la place préverbale. Par ailleurs, il a été fréquemment observé que dans le processus de pragmaticalisation faisant passer un adverbial dénotant une dimension concrète des états de choses (temporelle, spatiale, ...) à une valeur plus abstraite (reformulation, concession, ...), le constituant tend à migrer en zone initiale (*e.a.* Bat-Zeev Shydkrot 1998, Lamiroy et Charolles *ibid.*, Marchello-Nizia 2007).

2.1. Conclusion de la deuxième partie

L'examen de notre corpus fait apparaître qu'au XIX^e siècle, les emplois de *en attendant* occupant une fonction d'adverbial de phrase conjonctif ont considérablement crû dans le français écrit littéraire (genre du roman), et représentent depuis la moitié environ des emplois de ce syntagme. Si ses emplois temporels sont bien représentés dès le XIX^e siècle, ses emplois pragmatiques n'émergent qu'au XX^e siècle. Enfin, dans tous les cas, *en attendant* adverbial de phrase conjonctif occupe de manière très privilégiée la place préverbale.

3. Grammaticalisation et pragmaticalisation de *en attendant*

La *grammaticalisation*, déjà évoquée *supra*, est un processus complexe agissant aux divers niveaux de l'analyse linguistique (...) qui aboutit toujours à un résultat de nouvelle unité grammaticale (Marchello-Nizia, 2006 : 48-49) : en l'occurrence, recatégorisation du syntagme *en attendant* par passage dans la catégorie des adverbiaux de phrase conjonctifs. Par ailleurs, l'acquisition par le conjonctif *en attendant* d'une valeur autre que temporelle-référentielle – à savoir de réorientation discursive ou encore de concession – manifeste un processus de *pragmaticalisation* que nous nous proposons maintenant d'examiner plus en détail.

3.1. Approche du processus suivi par *en attendant*

Nous proposons une approche *quadriphasée* (Heine *ibid* : 86-92 ; Marchello-Nizia 2006 : 258-259) de l'évolution de *en attendant* depuis sa valeur temporelle (*source meaning*) jusqu'à sa valeur pragmatique (*target meaning*).

Sens initial (« *initial stage* »). La séquence *en attendant* possède une valeur temporelle¹⁷.

- (1) *Les élèves échangent des clins d'oeil en attendant le prochain tic du maître*
- (2) *Ce puits auprès duquel se rassemblent les troupeaux en attendant patiemment qu'il s'ouvre pour qu'ils y puisent la vie*
- (5) *Elle est costaud ta grand-mère. Elle va s'en tirer, tu vas voir. En attendant, tu resteras chez nous et demain on ira à l'hôpital.*

Contexte de transition (« *bridging context* »). Le syntagme figé *en attendant* figure dans des énoncés à contextes ambigus où l'on ne peut déterminer s'il revêt un sens temporel ou pragmatique (concession ou réorientation discursive).

- (13) *Ce serait sans doute un grand médecin, Desplat, un jour. En attendant, quand il n'était plus en blouse, il n'avait l'air de rien du tout.* (L. Aragon, *Les Beaux quartiers*, 1936)

¹⁷ Nous avons réuni dans cette étape (1)(2)(5), alors que (5) contient une forme plus grammaticalisée de *en attendant* que (1)(2). *Stricto-sensu*, l'étape de recatégorisation du syntagme en conjonctif temporel s'associe à une forme de hausse dans l'abstraction. En effet, incapable de sous-catégoriser des compléments (décatégorialisation), *en attendant* ne peut faire qu'allusion dans (5) à un événement E₁ – la guérison de la grand-mère – que l'interprétant doit récupérer en contexte amont. En revanche, dans (1)(2), E₁ est instancié par le complément sous-catégorisé. Nous proposons cependant de gommer ces différences et de traiter ces trois énoncés comme relevant d'une phase initiale où *en attendant* revêt une interprétation temporelle.

Contexte de passage (« *switch context* »). Apparition de *en attendant* dans un type de contexte incompatible avec la signification originelle du syntagme. Le sens initial (temporel) est relégué à l'arrière-plan voire effacé.

L'énoncé suivant, trouvé sur un blog, constitue un exemple intéressant :

- (15) *Moi j'ai déjà le shopping pour l'été, mais le printemps se fait attendre à Marseille! **En attendant** (c'est le cas de le dire), tes belles photos font bien plaisir et envie* (Web)

La locutrice, en écrivant « *c'est le cas de le dire* », opère une *boucle méta-énonciative* (J. Authier-Revuz, 1995) c'est-à-dire une auto-représentation de son dire en train de se faire. C'est l'emploi de *en attendant* qui déclenche cette boucle : utilisé d'abord de manière *transparente* comme un adverbial conjonctif à valeur de réorientation discursive, le syntagme *s'opacifie* brusquement. Se présente en effet à l'esprit de la locutrice (du fait probablement de l'occurrence de l'infinitif *attendre* en amont) la possibilité d'une interprétation temporelle (*en attendant le printemps / l'arrivée des beaux jours*). D'où la boucle accomplie qui se charge d'exprimer cette valeur temporelle comme un *sens donné en plus*. Autrement dit, le sens temporel initial, quoique relégué très en arrière-plan, reste récupérable *in extremis*.

Dans les énoncés suivants en revanche, aucune interprétation temporelle n'est récupérable en contexte. Le sens pragmatique de *en attendant* lui permet d'apparaître dans des contextes tout à fait neufs.

- (8) *Un réalisateur sulfureux ? Peut-être... **En attendant**, c'est un homme grand, distingué et souriant qui nous accueille et se prête avec entrain au jeu des interviews à la chaîne.*
- (9) - *Ce gâteau a un aspect étrange*
- *Il est délicieux, **en attendant**.*
- (10) *Que les savants laïques soient, en général, plus forts que les religieux, cela paraît incontestable; (...) soyons donc modestes et indulgents... **En attendant**, avec ma manie de soliloquer à bâtons rompus, je vais finir par manquer l'office, fit-il, en pénétrant dans Saint-Bénigne.*

Conventionalisation. Fin du processus. La nouvelle valeur est nettement séparée de l'ancienne. La preuve par anachronie (Hagège 1993 : 200-202) est applicable. C'est ce qu'on observe par exemple pour la grammaticalisation (aboutie) du verbe *aller* en semi-auxiliaire : il peut

coexister avec le verbe *aller* au sens plein dans des énoncés comme *Je vais y aller*. Ce stade ne nous semble pas encore tout à fait atteint pour *en attendant*, quoiqu'on ne soit pas loin de l'acceptabilité pour :

- (16) - *C'est une entreprise qui est très réactive*
 - *Ah bon !![?] En attendant, j'attends depuis une semaine qu'ils prennent contact avec moi.*

3.2. De la valeur temporelle à la valeur « pragmatique » : le sens de l'attente

Peut-on établir un lien entre le sens de *l'attente* présent dans le lexème verbal *attendant* et les emplois pragmatiques de *en attendant* pour lesquels le figement s'accompagne d'une opacité sémantique ? Notre réponse est doublement affirmative.

D'abord, l'idée d'attente, transposée sur un plan procédural¹⁸, se retrouve dans l'instruction du conjonctif - qu'il soit de concession ou de réorientation discursive - selon laquelle, aux yeux de L₁, le ou les pdv introduits en aval *attendent* d'être formulés. De fait, leur formulation revêt pour L₁ une importance de premier plan puisque, dans le cas de la concession, elle lui permet d'évoquer un ou plusieurs état de choses contradictoires vis-à-vis d'une conclusion qu'on pourrait tirer de ce qui a été dit en amont. Dans le cas de la réorientation discursive, elle lui permet de réaiguiller l'activité discursive en cours sur un ou plusieurs pdv, au moins aussi (voire plus) dignes d'intérêt à ses yeux que les pdv formulés en amont. En second lieu, on trouve aussi l'idée d'attente dans l'instruction pragma-sémantique suivant laquelle les inférences (cas de la concession) ou les interférences (cas de la réorientation discursive) déclenchées par le discours amont doivent être mises *en suspens* - ou dit autrement, mises *en attente*.

3.3. Conclusion de la troisième partie :

Le processus de pragmatization dont *en attendant* est le siège relève d'une approche quadriphasée, où il apparaît que si les trois premières étapes distinguées par Heine (*ibid*) : *initial stage*, *bridging context*, *switch context*, ont déjà été franchies (toutes trois coexistant en français contemporain), la dernière (*conventionalisation*) ne semble en revanche pas tout à fait atteinte. Il a été avancé en outre que l'idée d'attente (entendue dans un sens procédural) est conservée même dans les emplois pragmatiques de *en attendant*.

Conclusion générale

¹⁸ Pour une distinction entre « procédural » et « conceptuel », voir J. Moeschler (2000 : 273).

Si l'on considère comme Halmoy (ibid : 77) que le gérondif verbal résulte d'un processus de grammaticalisation, alors le passage du gérondif non figé *en attendant* (+ *complément(s) éventuel(s)*) à l'adverbial de phrase conjonctif constitue une nouvelle étape de grammaticalisation. Par ailleurs, l'apparition récente de ses sens concessif et de réorientation discursive signale qu'il a subi un processus de pragmaticalisation. En effet, contrairement aux emplois temporels où l'instruction du conjonctif manipule des dimensions du contexte référentiel, ces emplois permettent à L₁ d'articuler et de hiérarchiser des points de vue, de bloquer des processus inférentiels chez son allocutaire, etc. Bref, ils relèvent de cette zone que G. Dostie (ibid, 30) nomme *pragmatique*. Il a enfin été montré que même dans ses sens pragmatiques, *en attendant* conserve une idée d'attente, mais transposée sur un plan procédural et non plus référentiel.

L'étude de notre corpus a par ailleurs fait apparaître que le processus de pragmaticalisation dont *en attendant* est le siège est un phénomène récent puisqu'il date du XX^e siècle. Ce processus a été précédé au XIX^e siècle d'un accroissement significatif de la fréquence de ses emplois temporels. Nous avons par ailleurs observé que les contextes où valeurs temporelle et pragmatique du conjonctif se mêlent intimement sont fréquents en français contemporain : signe que les « *contextes de transition* » abondent et que coexistent en synchronie plusieurs stades d'évolution du processus de pragmaticalisation, le stade de *conventionalisation* n'étant probablement pas encore complètement atteint.

Deux prolongements à cette étude peuvent être envisagés. Le premier concerne la question des genres discursifs. Les résultats présentés ici ne valent en effet que pour des textes de « roman ». Il conviendrait de les confronter à ceux obtenus sur un corpus relevant d'un autre genre discursif, par exemple celui du théâtre. Observerait-on la même répartition des configurations proposées ? Les emplois uniquement pragmatiques de *en attendant* s'imposeraient-ils plus tôt ? La seconde direction de travail consiste à déterminer dans quelle mesure les cotextes dans lesquels *en attendant* acquiert une signification ambiguë (*contextes de transition*) ou une signification pragmatique incompatible avec sa signification initiale (*contextes de passage*) se caractérisent par des traits linguistiques spécifiques relatifs par exemple au lexique (substantifs relevant d'une classe sémantique particulière - par ex. noms d'événements, ...), à l'énonciation (modalités, tiroirs verbaux ...), etc.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.-M., 1997, *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan.

- AUTHIER-REVUZ J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse (2 vol.).
- BAT-ZEEV SHYDKROT H., 1998, « Grammaticalisation et évolution de la langue : théories et systèmes », *Travaux de linguistique*, 36, p 27-35.
- BERTIN A., 2001, « *Maintenant* : un cas de grammaticalisation ? », *Langue française* 130, p 42-65.
- CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, tome 1, Paris, Hermès-Lavoisier.
- DE MULDER W., 2006, « *Maintenant*: un connecteur token-réflexif ? », in *Les connecteurs temporels du français*, E. Moline, D. Stosic et C. Veters (éds), Cahiers Chronos, 15, p 21-38.
- DOSTIE G., 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, Duculot / De Boeck.
- FUCHS C., 2008, « L'incertitude interprétative dans l'activité de langage », *Actes de Savoirs* 5, p 41-57 (http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00340631_v1/).
- GRICE P., 1975, « Logic and conversation », in Cole P. et Morgan J., *Syntax and Semantics*, 3, Speech Acts, New York, Academic Press, p 41-58.
- HAGEGE C., 1993, *The Language Builder: An Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis*, Amsterdam, J. Benjamins.
- HALMOY O., 2003, *Le gérondif en français*, Paris, Ophrys.
- HASPELMATH M., 1999, « Converbs », in Brown K. et Miller J., *Concise encyclopedia of grammatical categories*, Oxford, Elsevier, p 110-115.
- HEINE B., 2002, « On the role of context in grammaticalization. », in Wischer I. et Diewald G., *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam : J. Benjamins, p 83-101.
- HEINE B. et KUTEVA T., 2002, *World Lexicon of Grammaticalization*, Cambridge, CUP.
- HOPPER P. et THOMPSON S., 1984, « The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar », *Language*, 60, p 703-752.
- KLEIBER G., 2007, « En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots », *Cahiers Chronos*, 19, p 93-125.
- KURYLOWICZ J., 1965, « The evolution of grammatical categories », in *Esquisses linguistiques*, 1975, Fink, München, p 38-54.
- LAMIROY B., 2010, *Les expressions verbales figées de la francophonie. Les variétés de Belgique, de France, du Québec et de Suisse*, Paris, Ophrys.
- LAMIROY B. et CHAROLLES M., 2004, « Des adverbes aux connecteurs : simplement, seulement, malheureusement, heureusement », *Travaux de linguistique*, 49, p 57-79.
- MARCHELLO-NIZIA C., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, Duculot / De Boeck.

- MARCHELLO-NIZIA C., 2007, « Le principe de surprise annoncée : grammaticalisation et pragmaticalisation de cependant », Revue électronique *Discours*, 1 (URL : <http://discours.revues.org/index68.html>).
- MOESCHLER J., 2002, « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural », *Cahiers de linguistique française*, 24 , p 265-292.
- MOLINIER C. et Levrier F., 2000, *Grammaire des adverbes en –ment. Description des formes en –ment*, Genève, Droz.
- MOREL M. A., 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- NEVEU F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.
- PREVOST S., 2006, « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de praxématique*, 46, Montpellier, PULM, p 121-140.
- SOUTET O., 1990, *La concession en français des origines au XVII^e siècle. Problèmes généraux, Les tours prépositionnels*, Genève, Droz.
- WILMET M., 1998, *Grammaire critique du français*, Hachette supérieur, 2e édition, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot / De Boeck.

Résumé :

Cet article étudie le processus de pragmaticalisation dont le syntagme *en attendant* est le siège en français. Nous proposons d'abord de classer ses emplois en français moderne en recourant à des critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Puis nous présentons les résultats d'une étude sur un corpus tiré de Frantext (période du XVII^e au XX^e siècle). Notre analyse se termine par une approche quadriphasée du processus de pragmaticalisation subi par *en attendant*.

Abstract :

This article examines the pragmaticization process of the phrase *en attendant* in French. It first seeks to classify its uses in modern French according to syntactic, semantic and pragmatic criteria. It goes on to present the findings of a corpus analysis based on the *Frantext* database (17th-20th centuries) and finally proposes an analysis of the pragmaticization process of *en attendant*, which is shown to have undergone four phases.